SYNTHÈSE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Terra nova

Édition 2015-2020

MISSION ET AGRÉMENT

Terra Nova est agréé et financé pour l'accueil de 24 personnes en situation de polyhandicap, âgées de plus de 18 ans.

L'établissement est ouvert 365 jours/an et dispose de 20 places en résidence et 4 places en accueil de jour.

Les missions confiées à l'établissement impliquent la mise en place d'un accompagnement de l'adulte, global, cohérent et personnalisé. Elles sont définies par les articles R344-1, L. 344-1-1 et du code R344-2 du code de l'action sociale et des familles et prévoient notamment les soins médicaux et para-médicaux, l'accompagnement des activités du quotidien et à la vie sociale.

L'association gestionnaire : Les PEP 86

Reconnu d'utilité publique, le mouvement des PEP inscrit son engagement depuis plus de 100 ans sur tous les fronts de la solidarité en direction des publics les plus démunis autour des valeurs de solidarité, égalité, citoyenneté et laïcité.

L'association des PEP86 place l'accompagnement de la personne au cœur de ses actions.

Les orientations du projet associatif 2014/2019

› **Développer** une offre de service au plus près des personnes et de leurs besoins.
› **S'engager** dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Renforcer et améliorer la qualité des accompagnements des personnes accueillies.
› **Favoriser** une gouvernance associative participative et démocratique.
› **Promouvoir** une approche économique dynamique et une qualité performante.

LES VALEURS PORTÉES PAR L'ÉQUIPE INSTITUTIONNELLE

L'institution gérée par l'association des PEP de la Vienne, adhère de fait aux valeurs de solidarité, d'égalité, de citoyenneté et de laïcité. Lors des travaux de réflexion sur le projet d'établissement, les professionnels de Terra Nova ont complété et confirmé les valeurs qui animent Terra nova :

Le respect et la tolérance :
De la personne accueillie telle qu'elle est, dans toute sa singularité : sa dignité, son intégrité, son intimité, sa citoyenneté ;
De sa famille et son entourage : empathie, juste distance, humilité ;
De leur histoire, de la nature de leurs liens, uniques et singuliers ;
De leurs représentants légaux, dans le respect de leurs droits et devoirs ; De l'institution et de l'équipe, dans une veille réciproque.

Ces valeurs fondent une posture professionnelle d'équipe qui se décline à travers :
La solidarité qui prend appui sur un travail d'équipe effectif : communication, échange, confiance, bienveillance, soutien, écoute, complémentarité, humilité, respect ;

L'engagement responsable à travers une conscience et une rigueur professionnelle, le respect du cadre légal et institutionnel, une dynamique constante de veille et de réflexion.

RESPECT DES DROITS ET CULTURE DE LA BIENTRAITANCE

Le respect des droits de la personne en situation de handicap a fait l'objet de textes de lois (loi 2002-2, loi du 11 février 2005) qui précisent les obligations institutionnelles. Le respect des droits fondamentaux se décline à travers la mise en acte d'une posture professionnelle étayée par une réflexion collective et continue.
A Terra nova, Les différents outils de référence de l'établissement déclinent concrètement les modalités d'accompagnement des personnes au quotidien, de manière à respecter :

- La dignité et l'intégrité
- La Vie privée, l'intimité, la confidentialité
- Le droit à la sécurité
- Le droit à l'information
- La participation
- Le droit à l'éducation, à la culture, et aux loisirs

Terra nova entend porter en acte au quotidien une culture de la bientraitance par :

- Un accompagnement respectueux des droits et des choix de de la personne accompagnée, de sa famille et de ses représentants légaux
- La qualité du lien entre les professionnels et la personne accompagnée, sa famille et ses représentants légaux
- Un cadre et un fonctionnement institutionnels favorisant une culture de la bientraitance
- Une ouverture sur un environnement porteur d'enrichissements mutuels

Terra Nova s'attache à prévenir le risque de maltraitance par une identification et une évaluation régulière des situations à risque, par la formation des professionnels, par la mise en œuvre d'un dispositif de signalement des évènements indésirables, le recueil et le traitement des réclamations, la présence des représentants légaux et des résidents au CVS.

APPROCHE DU POLYHANDICAP À TERRA NOVA

Le plan action polyhandicap France de 2005 rédigé par E. Zucman, L, Georges-Janet, X. Bied-Charreton, définit le polyhandicap ainsi

"Les personnes polyhandicapées sont des enfants et des adultes atteints de déficiences graves et durables dues à des causes variées, le plus souvent pré et périnatales mais aussi acquises ou liées à des accidents ou à des affections progressives et dégénératives chez lesquels la déficience mentale sévère est associée à des troubles moteurs et très souvent à d'autres déficiences, entrainant une restriction extrême de leur autonomie, nécessitant à tout âge de la vie un accompagnement permanent et qualifié associant éducation, soin, communication et socialisation ainsi qu'un accompagnement proche, dense et individualisé. »

Afin de disposer d'informations complètes quant aux personnes accueillies, l'équipe pluri professionnelle de Terra nova a procédé à l'élaboration d'une cartographie de leurs besoins et compétences. L'équipe a défini des critères caractéristiques et dressé ainsi, une cartographie des besoins de chacune des personnes accompagnées.

L'analyse des cartographies de l'ensemble des personnes accueillies à Terra Nova met en évidence les besoins et compétences suivants :

- Une atteinte neurologique grave caractérise les personnes accompagnées à Terra nova. Les troubles qui en découlent, entravent massivement leur quotidien.
- Leurs difficultés à se situer dans l'espace et le temps, leur compréhension de l'environnement très limitée, les difficultés, voir l'impossibilité de raisonnement et de mise en relation des situations entre elles, complexifient leur accès à une vie sociale, mais ne l'écarte pas.
- Les troubles de la vision, de l'audition, une hyper sensibilité au toucher, sont fréquents.
- Face à l'impossibilité d'exprimer de façon compréhensible leur ressenti douloureux, ils sont nombreux à le manifester à travers des comportements inadaptés.
- Les personnes accueillies à Terra Nova souffrent de plusieurs troubles liés au dysfonctionnement de la sphère orofaciale : des troubles de l'alimentation, des troubles de la déglutition avec un risque aigu de fausse route, une hypersensibilité de la sphère orale, un reflux-gastro-œsophagien fréquent, des troubles des productions vocales.

• Les troubles respiratoires sont massifs. Pour beaucoup la respiration est amputée d'une partie de son volume respiratoire. L'évacuation des sécrétions bronchiques est pour beaucoup insuffisante ou non efficace, la plupart ne savent (ou ne peuvent) pas expectorer. Les fausses routes alimentaires à répétition qui sont causes d'encombrement bronchiques viennent fragiliser leur capacité respiratoire déjà précaire.
• Les troubles de l'élimination posent des problèmes quotidiens.
• Les troubles moteurs secondaires se manifestent notamment pour beaucoup d'entre eux sous la forme du risque des luxations de hanches, des scolioses évolutives, des déformations des membres. Les performances motrices, les possibilités de déplacement ainsi que les capacités de manipulation/préhension sont de fait très altérées.
• Les multiples déficiences intriquées dans le polyhandicap aboutissent pour la plupart des personnes accueillies à une altération complexe de l'état général qui, en l'absence d'une « médecine quotidienne » se compliquent de décompensations parfois très brutales.

• La déficience intellectuelle est qualifiée de sévère chez la personne polyhandicapée, elle est surtout difficilement évaluable. Les personnes accueillies à Terra Nova ne s'expriment pas verbalement. Leur silence, leurs cris, leur agitation, leur immobilité masquent fréquemment leurs compétences relationnelles et de communication. Il s'agit pour beaucoup d'entre eux d'expression corporelle globale (tonus, respirations, cris).
• Les interactions avec le monde proche, sont plus nourries par l'émotion, la sensorialité, l'affectivité que par la logique pure. Pour la plupart des personnes accueillies à Terra Nova, l'accès à la rationalité est ou deviendra possible : il s'organise progressivement à partir des capacités d'anticipation, de relation de cause à effet, de reconnaissance visuelle et auditive des « objets » (personnes humaines, lieux, activités quotidiennes...) les plus familiers et surtout les plus investis.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES PRINCIPES D'INTERVENTION

Le fil conducteur du sens de l'action, préoccupation qui anime l'équipe de Terra Nova, est une veille continue qui vise l'amélioration de la qualité de l'accompagnement, notamment à travers la recherche permanente du bien être des personnes accompagnées. Le cadre institutionnel et les pratiques qui lui donnent vie sont déclinés à travers les différents axes de notre travail, notamment :

• Une approche de la personne dans sa globalité, dans sa complexité, dans le cadre d'un accompagnement pluridisciplinaire.
• Une recherche de la personnalisation de l'accompagnement au sein de la vie collective ;
• Un accompagnement dans le cadre d'un lieu de vie qui intègre la dimension soin ;
• Une approche corporelle et sensorielle qui vise le confort ;
• Un accompagnement qui permet le maintien des acquis, le développement des potentialités et ainsi tendre vers une autonomie, aussi minime soit-elle ;
• Une écoute, une présence auprès de la personne, dans le respect de ses droits, de sa dignité, son intimité.

Le respect de ces principes participe à poser au sein de l'équipe, une culture partagée de la bientraitance.

Répondre de manière adaptée aux besoins physiologiques des personnes

Répondre aux besoins physiologiques des personnes, c'est apporter toute l'attention et les accompagnements nécessaires concernant leurs besoins :

• L'hydratation, l'alimentation avec des préparations culinaires conformes aux besoins avec une texture et un rythme adaptés,
• La prévention de l'appareil respiratoire
• La surveillance de l'élimination et l'accompagnement à sa régulation
• La surveillance et l'accompagnement au sommeil.

Apporter les soins et le bien-être corporel des résidents

Les personnes accueillies à Terra nova ont besoin d'une « médecine du quotidien » qui veille à :

• La surveillance des constantes et l'observation des dérégulations.
• La prévention et les traitements de l'encombrement bronchique et des surinfections
• Les traitements des troubles neurologiques
• La protection de l'enveloppe cutanée,

• L'entretien et le développement de la sphère oro-faciale
• Le dépistage et le traitement de la douleur et le traitement des états critiques
• L'accompagnement des hospitalisations et des situations de décompensation

Maintenir et développer les capacités motrices et accompagner la mobilité de la personne

Les capacités motrices des personnes sont altérées et réduites. Néanmoins, les besoins du corps à se mouvoir dans l'espace, en tout ou partie, de façon active et passive, demeurent, tant dans ce que la personne peut faire que dans ce qu'une tierce personne peut lui apporter. Les capacités motrices de chacun sont repérées, entretenues, stimulée et valorisées à travers des sollicitations durant les activités quotidiennes, un travail en kinésithérapie et ergothérapie à travers des mobilisations passives et actives, des installations ajustées et des activités physiques et motrices adaptées.

Etre à l'écoute et accompagner les personnes dans l'expression de leurs besoins affectifs

Les liens familiaux sont accompagnés dans leur expression et leur évolution notamment en favorisant les visites et les accompagnements dans le cadre institutionnel ou extérieur, en permettant l'accès aux moyens de communication numériques et alternatifs (appels téléphoniques, webcam, Terrasis, cahiers de vie ...) et en organisant des soirées. Les liens avec les pairs sont favorisés avec une attention particulière aux affinités et inimitiés.
L'accompagnement de la vie affective, c'est prendre en considération l'état émotionnel des personnes accueillies et d'accepter l'expression de leur sexualité.

Accompagner le sentiment de sécurité de la personne et la construction de son identité

La vie collective est un facteur de fragilisation des capacités de sécurité et de repérage, le travail d'équipe est pensé en conséquence, notamment en posant clairement une fonction de "référent", en limitant autant que possible le nombre d'intervenants auprès de chacune des personnes, et en les aidant à se situer dans le temps et dans l'espace à travers des rituels et repères.
Chaque personne accompagnée est unique et est respectée dans sa singularité : l'histoire, l'identité culturelle et religieuse sont respectées, une attention est portée à ses traits de personnalité. L'équipe veille à tracer l'histoire et la singularité de chacune des personnes accompagnées.
Les personnes accueillies sont accompagnées dans la prise de conscience de leur corps comme une source de bien-être, à apprécier leur image et à prendre confiance en elles.

Proposer à chaque personne d'être en situation de découvrir, d'apprendre et de se divertir

L'élaboration du profil de compétences de chacune des personnes accueillies à Terra Nova, notamment à travers la cartographie sensorielle et l'utilisation du BECS (Batterie d'Evaluation Cognitive et Socio-émotionnelle) permet d'identifier les situations de découverte et d 'apprentissages à privilégier. Les informations recueillies auprès de la famille et les observations de l'équipe sont précieuses et complètent les évaluations ce qui permet de mieux cibler les accompagnements proposés. L'inventaire des propositions est variés et permet d'investir différents domaines :
• Les activités sensorielles, perceptives et de détente (balnéothérapie, douches enveloppées, massages, salle sensorielle, trampoline, parcours sensoriel extérieur...)
• Les activités d'accompagnement à la compréhension et à l'interaction avec l'environnement (rencontre canine, activités par contacteurs, journal, cuisine, groupe de parole, découverte de l'environnement....)
• Les activités culturelles, de sports adaptés et de loisirs (spectacles, patinoire, voile, pétanque, cirque, musique, cinéma...)

Permettre à la personne d'être acteur de son accompagnement

Les personnes accueillies sont accompagnées à être acteur de leur quotidien notamment en encourageant l'expression de leur accord-désaccord dans les activités qui leur sont proposées, dans le choix des aliments, des boissons, des vêtements...
Toutes leurs manifestations corporelles, motrices ou vocales sont observées, analysées comme pouvant être une modalité d'expression.
Les personnes accueillies sont encouragées à participer aux gestes de leur quotidien mais également à participer aux tâches collectives.
Le recueil de l'accord, des souhaits de la personne dans la construction du projet personnalisé est un exercice complexe, mais indispensable.

Favoriser et encourager la communication

Différent mode de communication sont explorés, mis en œuvre et sans cesse réajustés :

• La communication verbale, il s'agit là pour les personnes accueillies de vocalises, de mots, d'expressions du contentement et du mécontentement. La verbalisation de l'ensemble des actes professionnels est formulée à l'aide de phrases courtes, de mots simples, voir de mots clés.
• L'essentiel de la communication repose sur un mode non verbal qui permet aux personnes accompagnées de s'exprimer à travers l'expression de leur visage, de leur corps, mais également par leurs déplacements, leurs mouvements, gestes, toucher. Les professionnels s'ajustent à ce mode de communication et adoptent eux aussi un langage non verbal dans l'expression de leur visage, leurs mimiques, leurs postures, le toucher et le contact...
• La communication alternative est encouragée sous diverses formes :
› Objet de référence-photo-pictogramme : ces outils utilisés en fonction des compétences de chacun, permettent d'anticiper les différents temps d'accompagnement, les différents lieux, les différents professionnels....
› L'utilisation de contacteurs adaptés leur permet d'interpeller. La tablette vocale enrichit leur expression.
› Le classeur de communication personnalisé contient les photos, les objets, les traces de leur histoire personnelle. Il permet aux professionnels, aux familles de mettre en mots leur histoire, leur vie familiale et institutionnelle.

Accompagner la personne dans la réalisation de sa vie sociale

Les acquis, les capacités des personnes accueillies sont susceptibles de se perdre en fonction des évènements de la vie, et de l'évolution liée au handicap. Aussi, les capacités des personnes accueillies sont entretenues, développées de façon régulière par une équipe pluridisciplinaire autant dans les actes de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale.
Il convient de tenir compte du décalage important existant entre l'âge réel et le niveau de développement psychique, ce qui rend nécessaire la poursuite de l'accompagnement quotidien qui doit être pensé dans ses fonctions thérapeutiques c'est-à-dire aider à la construction de la personne.
Les personnes sont accompagnées dans leur reconnaissance au sein de la société en leur permettant d'accéder aux dispositifs de droit commun que ce soit pour leur entretien personnel (coiffeur, achat de vêtements, esthéticienne...), leurs loisirs (aller au restaurant, au café, au cinéma, assister à des festivités locales, à des évènements sportifs ou culturels...), ou leurs démarches administratives.
Les personnes accueillies sont accompagnées dans la construction de liens avec des pairs au sein de l'institution, du site ou dans un cadre extra-institutionnel (échange avec d'autres institutions, participation à la vie locale).

ARTICULATION DES DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT

La journée type

Le lever - toilette – petit déjeuner

L'organisation doit permettre que ces trois temps puissent se dérouler dans l'ordre qui sera supposé le mieux adapté à chacune des personnes accueillies. Cet accompagnement prend en compte :
• Le respect du rythme de chacun en proposant des levers échelonnés
• Les soins : prise de médicaments, mobilisation progressive, kinésithérapie respiratoire
• L'hygiène corporelle, organisée de manière personnalisée en fonction d'un rythme et des préférences de chacun.
• Le petit-déjeuner qui permet à chacun d'exprimer ses choix alimentaires et le lieu de prise du repas.

Le temps d'accueil

Ce temps se déroule sur chaque unité de vie et regroupe l'ensemble des résidents et professionnels de l'unité. Ce temps permet de transmettre des repères à chacune des personnes accueillies à l'aide d'outil de communication adaptée :
• Les personnes présentes et absentes,
• Le déroulement de la journée, à l'aide de supports adaptés,
• Le menu du repas de midi et l'accompagnant.
Ce temps permet aussi à chaque résident d'être encouragé à exprimer ses ressentis du jour.

Le temps d'activité éducative et thérapeutique du matin

Les accompagnements nécessitants une plus grande attention sont privilégiés le matin.
Les accompagnements se déclinent en fonction des projets d'accompagnement personnalisés sous la forme d'activités dans lesquelles s'intriquent les objectifs éducatifs et thérapeutiques.

C'est donc l'ensemble des compétences de l'équipe pluridisciplinaire qui sont mobilisées durant ces temps. Ils sont organisés sous la forme d'accompagnement individuel ou collectif, en fonction des projets d'accompagnement et des limitent institutionnelles.

Temps de repas

C'est une activité à part entière, à la fois un temps de soin et un temps relationnel.
Les temps d'accompagnement des repas sont longs, complexes, voire dangereux : le risque de fausse route et d'étouffement est constant puisque la pathologie cérébrale empêche tout contrôle volontaire.
Le professionnel limite la fatigue, le danger, les maladresses par la patience, les observations, les essais successifs, l'empathie.
La sécurité et la relation privilégiée permettent à la personne accompagnée de satisfaire ses besoins nutritionnels dans le confort et la convivialité.

Temps de repos- sieste- détente

Les personnes accueillies sont systématiquement allongées après le temps de digestion pour permettre le changement de position et un repos souvent nécessaire au regard de leur fatigabilité. Ce temps de repos s'organise dans les chambres ou sur les estrades des unités en fonction du choix de la personne ou de son état de fatigue ou de santé.
La durée de leur repos est modulée de manière individuelle. Plusieurs professionnels, assurent la surveillance de ce temps. Le lever de sieste se déroule selon les principes décrits au lever du matin.
Une hydratation est systématiquement proposée à tous les résidents au lever de sieste.

Le temps d'activité de fin d'après-midi

Les activités varient en fonction du jour de la semaine, et selon les objectifs du projet d'accompagnement. Ce moment est également investi par les familles sous forme de visite à leur enfant. Il est aussi possible aux familles de partager des activités avec leur enfant (musique, esthétique...)
Le vendredi repère la fin de semaine et le début de WE par un temps convivial (repas, séance cinéma, jeux ou apéritif).

Le temps de repas se déroule tel que décrit précédemment.

L'accompagnement au sommeil et la nuit

Les rythmes des couchers s'organisent en fonction de la fatigabilité de chacun. Le coucher est toujours précédé d'un temps de prédigestion. Afin de favoriser la qualité du sommeil, l'équipe veille à créer une ambiance sécurisante et apaisante : les rituels, nécessaires pour beaucoup, sont respectés, un temps en relation individuelle avec chacun est prévu.
La nuit est accompagnée par une infirmière et une aide soignante (l'équipe de nuit veille également les enfants accueillis à l'Oasis).

Les rythmes des week-ends et jours fériés

Le week-end est un marqueur temps, il ponctue le rythme hebdomadaire et rompt avec certaines contraintes institutionnelles. Ce temps doit permettre de proposer aux personnes accompagnées à la fois un rythme, des activités différentes et une continuité dans la mise en œuvre de leur projet d'accompagnement personnalisé.
Le week-end, est également propice pour des propositions culturelles, des sorties mais également pour des accompagnements corporels de détente : « prendre soin de soi».

Les vacances

L'ouverture à 365 jours de l'établissement pourrait induire un fonctionnement identique tout au long de l'année. Il semble d'autant plus important en présence de résidents qui retournent peu ou pas en famille, de veiller à aménager des rythmes différents durant l'année. Certains résidents manifestent de la fatigue à certaines périodes de l'année. Le rythme d'accompagnement proposé tout au long de l'année sollicite les résidents de manière soutenue. Il semble donc important de programmer deux à trois temps « de vacances » par an :

• Un temps qui s'appuie sur la période des fêtes de fin d'année, soit entre le 15 décembre et le 10 janvier,
• Un deuxième temps qui se situe lors des éventuels ponts du mois de mai (par exemple continuer un rythme « jour férié » pour le vendredi entre le jeudi de l'ascension et le week-end qui suit),
• Un troisième temps qui coïncide avec la période des vacances d'été pour environ huit semaines, soit pour 2013, du 8 juillet au 30 août.

La fragilité des personnes accueillies nous impose cependant de concevoir ce changement de rythme en maintenant une continuité suffisamment sécurisante et bienveillante.

LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ À TERRA NOVA

Admission

Terra Nova accueille des personnes adultes, orientées par la Maison Départementale des personnes Handicapées (MDPH). L'admission est prononcée par la Directrice en fonction des possibilités d'accueil.
L'accueil de la personne orientée et de son représentant légal précède l'admission et doit leur permettre d'appréhender le fonctionnement de l'établissement dans sa globalité, ils sont reçus par la Directrice de l'établissement. Il leur est remis un livret d'accueil, et le règlement de fonctionnement de l'établissement. De cette rencontre et visite découle le choix d'accepter ou non ce mode d'accompagnement.
L'admission est prononcée par la Directrice en fonction des possibilités d'accueil. Après l'accord du représentant légal, le dossier est constitué.

Accueil – temps d'adaptation

Dès l'annonce de l'arrivée d'un nouveau résident, deux référents sont nommés par l'équipe de direction, ils participent à la rencontre avec le résident et ses représentants légaux/famille pour recueillir les attentes, à travers notamment le recueil de données.
Des temps échanges d'informations complémentaires entre la famille et/ou l'établissement d'accueil antérieur sont organisés. Durant les premiers jours, les professionnels intervenants sont limités pour une adaptation progressive de la personne. Cette période d'adaptation est organisée et ajustée aux besoins du résident.

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Les principes directeurs, les différentes étapes pour l'élaboration du PAP ainsi que les outils utilisés ont été définis suite à une réflexion menée au sein d'un groupe de travail pluridisciplinaire.

Le PAP définit l'accompagnement professionnel, social et médico social assuré par l'établissement auprès de chacune des personnes accueillies, et ce individuellement. Ce document est rédigé et implique la personne accompagnée ainsi que son (ou ses) représentant légal. Ce n'est qu'après validation du projet de la part du représentant légal que celui-ci sera mis en œuvre.
Le PAP est un processus continu, révisé et modifié au minimum tous les 18 mois et réajusté dès que nécessaire.
Les référents sont les chefs d'orchestre de l'élaboration du PAP : ils veillent au bon déroulement de chaque étape en collaboration avec la chef de service.

Le temps nécessaire à l'élaboration du PAP est de deux à trois mois ce qui permet :

• Le recueil des besoins et des attentes du résident (par l'observation et l'écoute de la personne dans son quotidien et à travers les bilans d'activités et les grilles),
• Le recueil des attentes des représentants légaux et/ou de la famille,
• Le recueil de l'avis des professionnels (collecte des bilans de l'année et document de synthèse rempli en réunion d'unité / cartographie sensorielle),
• L'élaboration des objectifs du PAP et des modalités d'accompagnement par le biais :
› synthèse paramédicale et sociale
› synthèse éducative
• La rencontre du résident et du référent éducatif
• La rédaction du PAP
• La présentation du PAP
• La finalisation et la diffusion du projet à l'ensemble des professionnels

La mise en œuvre s'effectue par l'équipe pluridisciplinaire. Les référents éducatifs sont les garants de celle-ci, en veillant à son bon déroulement et à la cohérence des actions menées.

La fonction référent

La fonction de référent est un élément essentiel dans l'accompagnement de la personne accueillie, sa définition institutionnelle a fait l'objet d'un groupe de travail.

Afin de respecter les obligations législatives, et de garantir un accompagnement en accord avec les souhaits et besoins du résident, il a été posé :
• Le référent est référent d'un projet et non d'une personne,
• La référence est assurée par un binôme de référent issu de l'équipe éducative. Il s'appuie sur les personnes ressources que sont les professionnels paramédicaux (Infirmier délégué de l'unité et représentant paramédical du PAP),
• Le choix des référents est déterminé par voie hiérarchique,
• La durée de la mission du binôme est limitée dans le temps.

La sortie

L'accueil des personnes accueillies est réévalué lors des renouvellements de projet d'accompagnement personnalisés ou de l'orientation MDPH. Il est cependant peu probable qu'une réorientation vers un autre établissement soit prononcée.

Toutefois, il est nécessaire de réfléchir à une éventuelle sortie pour d'autres raisons :

• **Déménagement d'une famille en dehors du département avec le souhait que leur enfant soit accueilli à proximité**. Le résident et sa famille sont alors accompagné dans la recherche d'une structure adaptée. En accord avec la famille et la nouvelle structure d'accueil, une transmission des informations et un accompagnement à la transition sera organisé.

• **Retour en famille définitif.** En fonction des souhaits de la famille, une aide à l'organisation d'intervention à domicile sera mise en place.

• **Décompensation médicale nécessitant un accueil en milieu hospitalier**. L'hospitalisation est souvent liée à une situation d'urgence ou lorsque l'état de santé du résident s'aggrave. Une procédure d'accompagnement de ces situations a été élaborée. Le résident est systématiquement accompagné jusqu'au relais éventuel de la famille ou jusqu'à ce qu'il soit confié au personnel du service hospitalier adapté. Il est accompagné par un professionnel de l'équipe présent pour les hospitalisations de jours, pour les de nuits, c'est le cadre d'astreinte qui accompagne la personne. Les informations nécessaires à l'équipe médicale hospitalière sont transmises de manière ciblée et immédiate. L'ensemble des informations à transmettre a fait l'objet d'une procédure.
Durant toute la période d'hospitalisation, une organisation planifiée prévoit la visite si possible quotidienne du résident hospitalisé. Cette visite permet au-delà du lien avec le résident, d'échanger avec les professionnels hospitaliers.

• **L'accompagnement de fin de vie - Le décès**. La fragilité des personnes accueillies a conduit l'équipe d'accompagnement à mener une réflexion institutionnelle autour de l'accompagnement de fin de vie et le deuil. Un soutien extérieur (formation, analyse des pratiques) a permis à l'équipe de poser des principes et des procédures d'accompagnement du résident et de sa famille, des autres personnes accueillies à Terra Nova et des professionnels lorsque ces évènements surviennent.

LES LIENS ENTRE LA FAMILLE / REPRÉSENTANT LÉGAL ET INSTITUTION

Au regard du cadre légal (loi 2002-2), sont déjà instituées des rencontres régulières et individuelles avec chaque famille dans le cadre du Projet d'Accompagnement Personnalisé notamment. Afin de renforcer ce lien de proximité, l'institution met en place des espaces de rencontres entre familles et professionnels, mais également entre parents.

Les supports de rencontre sont les suivants :
• Le conseil de la Vie Sociale,
• Des possibilités de visites dans le respect des horaires de vie institutionnelle de la famille au sens large,
• Une salle dédiée aux rencontres avec la personne accueillie (repas, goûter d'anniversaire, temps d'échange personnels...),
• Propositions de temps conviviaux en groupe d'unité : apéro des familles, spectacles...
• Groupes de parole thématiques en présence de professionnels et ou d'intervenants,
• Des journées à thèmes sont également organisées par Terra Nova afin de permettre aux familles des personnes accueillies de participer à la construction et l'évolution du cadre de vie de leur enfant (construction d'un parcours et jardin sensoriel, sollicitation pour des besoins de matériel nécessaire aux ateliers, etc),
• Accompagnement de parents pour des activités ou sorties.

LES MOYENS HUMAINS, L'ORGANISATION ET LE PARTENARIAT

L'accompagnement humain des personnes accueillies à Terra Nova et dont les besoins sont définis dans ce projet, est nécessairement dense. Cet accompagnement global est en accord avec les préconisations du « Plan action Polyhandicap 2005» qui précise que l'encadrement professionnel, tous services confondus s'élève à deux pour un. La prise en compte des différents besoins et accompagnements implique des qualifications diversifiées.

On distingue les fonctions proximales et les fonctions distales.

Les fonctions proximales sont composées :
• Des fonctions d'accompagnement du quotidien : AES, Aide-soignant, Educateurs Spécialisés,
• Des fonctions paramédicales : infirmière, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien orthophoniste,

• Des fonctions médicales : médecin généraliste,
• Des fonctions psychologique : neuro psychologue.

Les fonctions distales concourent aux missions d'accompagnement sous une forme transversale et périphérique. Elles comportent :
• Des fonctions administratives : comptable, agent administratif et d'accueil,
• Des personnels techniques : agent de service intérieur, ouvrier d'entretien,
• Des fonction d'encadrement : chef de service, direction.

Certaines fonctions font l'objet d'une mutualisation avec l'Oasis ou sont gérées par le service logistique de l'association des PEP 86 :
• Coordination logistique,
• Chauffeurs accompagnateurs,
• Cuisiniers.

La fonction de chacun des professionnels exerçant à Terra nova est déclinée dans une fiche de poste, ajustée dès que nécessaire. Conformément aux dispositions définies par l'association, une évaluation des risques psychosociaux est réalisée tous les 3 ans. De même, il est proposé un entretien individuel d'évaluation à chacun des professionnels tous les 2 à 3 ans.
Un plan de formation annuel qui privilégie les formations collectives pluridisciplinaires, permet aux professionnels d'étayer leurs pratiques individuelles et collectives au gré de l'évolution de leur mission.
Les liens et la communication interprofessionnelle nécessite un dispositif de transmission et d'échange d'information. Le dispositif mis en œuvre doit pouvoir trouver un équilibre entre une traçabilité de l'information et une dynamique de l'échange.

Afin de mettre en œuvre ces différentes fonctions, les équipes de l'Oasis et terra Nova ont collaboré pour aboutir à la conception d'un progiciel adapté à la spécificité de leur mission et des personnes accueillies : Terrasis. Ce progiciel permet d'une part les transmissions professionnelles et la gestion du dossier complet de chaque jeune accueilli sous une forme coordonnée, partagée et ciblée. Afin de favoriser le lien, chaque famille et représentant légal y accède par internet. Terrasis a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Le progiciel est hébergé sur un serveur externe.

La qualité de la communication interprofessionnelle n'est pas seulement permise par l'utilisation d'un outil informatique efficient. Celle-ci est fortement conditionnée par un dispositif de réunion complet, interprofessionnel et ciblé.
Il existe plusieurs types de réunions, chaque professionnel étant amené à y participer selon ses fonctions. L'ordre du jour est établi préalablement et un compte-rendu est systématiquement transmis via Terrasis.
Les compétences de l'équipe sont complétées par un réseau de partenaires qui vient enrichir les accompagnements proposés. Cette réalité impose la recherche de compétences spécifiques, complémentaires à celles développées par l'équipe institutionnelle. Il nous faut donc régulièrement nous associer à de nouveaux acteurs pour répondre aux besoins de chacun d'entre eux, que ce soit dans le domaine médical, culturel, de l'éducation, des loisirs.

C'est à travers ces co-productions que nous pouvons diversifier nos accompagnements, enrichir nos pratiques et donc, permettre à la personne polyhandicapée de s'inscrire dans sa citoyenneté dans un juste équilibre entre nécessaire protection et besoin de socialisation.

L'ÉVALUATION ET LA DÉMARCHE QUALITÉ

Terra Nova a respecté ses obligations définies dans le cadre de loi n° 2002-02 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale en procédant en 2016 aux travaux de l'évaluation interne.

L'évaluation externe est prévue se dérouler en 2019. Deux enquêtes de satisfaction auprès des familles/représentants légaux des usagers ont également été menées.

L'ensemble de ces outils permet la mesure des écarts, d'une part entre les besoins et souhaits des personnes accueillies et les réponses apportées et d'autre part entre l'évolution du dispositif réglementaire et les pratiques institutionnelles. L'analyse croisée des résultats permet de nourrir la réflexion institutionnelle et à travers un va et vient permanent entre apport théorique de formation et recherche-action, l'équipe peut ainsi élaborer les réflexions et outils qui permettent les réajustements.

L'ensemble des conclusions et suites à donner est organisé et planifié dans le cadre d'un plan d'action. Ce plan, réajusté au fur à mesure du déroulement des différentes phases d'évaluation, est décliné en fiches action.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les travaux d'écriture du projet d'établissement, étayés par les réflexions des groupes de travail pluridisciplinaires ont permis à l'équipe de poser le socle sur lequel construire « Le fonds commun d'évidence » autour duquel peuvent se fédérer les pratiques professionnelles.
Cette expérience a permis à l'équipe d'élaborer des outils, d'ajuster les pratiques et postures professionnelles. Ce travail a également mis en évidence les axes projectifs vers lesquels l'équipe va organiser ses travaux dans les cinq années à venir.

Consolider et développer la qualité de vie, l'autonomie et la mise en œuvre des droits des adultes accueillis et accompagnés

• Maintenir un cadre sécure et repéré tout au long de la journée dans un espace organisé en pôle nuit et pôle jour,
• Systématiser la participation de chaque résident, aussi minime soit-elle aux actes de sa vie quotidienne,
• Développer une ingénierie dans la création d'installations et d'outils alternatifs au regard des besoins spécifiques des personnes accompagnées,
• Promouvoir la citoyenneté de la personne accueillie, notamment en saisissant les opportunités qui lui permettent de trouver sa place dans la cité,
• Permettre à chaque résident d'être acteur du quotidien de l'établissement,
• Maintenir l'équipe pluridisciplinaire en alerte face à une population vulnérable et démunie dans l'expression de ses souhaits et droits,
• S'approprier les effets de la réforme du dispositif législatif concernant les majeurs protégés,
• Renforcer les outils relatifs à la prévention de la maltraitance tout particulièrement en identifiant les risques et leurs conséquences.

Affiner les outils, les méthodes et les pratiques de personnalisation de l'accompagnement

• Accompagner l'évolution des liens du résident avec sa famille, en respectant leur singularité et en veillant à la prise en compte du vieillissement de chacun,
• Harmoniser les pratiques autour d'outils partagés d'observation et d'évaluation,
• Elaborer des outils permettant un meilleur suivi des PAP.

Développer les outils et techniques de protection et de prévention des risques inhérents à la situation des usagers

• Recenser et harmoniser les outils et pratiques de soins,
• Permettre aux résidents de Terra Nova de bénéficier d'un outil d'évaluation de leur douleur, physique ou psychique, notamment un harmonisant les pratiques autour d'un outil commun.

Accentuer l'ouverture de Terra Nova sur son environnement

• Proposer régulièrement des temps d'échange à thème où l'ensemble des familles est convié,
• Initier et participer à des rencontres avec les autres ESMS.

Asseoir une organisation interne, les ressources et un système d'information efficients

• Harmoniser et enrichir les supports et outils de transmission d'informations pluri professionnels,
• Veiller à la permanence de la mise en œuvre des outils relatifs à la prévention des risques professionnels,
• Renforcer la dynamique d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité.

,